



UNE ÉCOLE
forcément près
DE CHEZ VOUS !



Somma

MONS

Académie de Musique, des Arts parlés et de la Danse (ESAHR)	07
École fondamentale d'Achille Legrand	08
École fondamentale des Arquebusiers	09
École fondamentale des Canonniers	10
École fondamentale du Rossignol	11
École fondamentale du Trieu	12
École fondamentale du Parc du Bois de Mons	13
École fondamentale de la Bruyère	14

CUESMES

École fondamentale des Sorbiers	15
École fondamentale du Centre	16
École fondamentale du Ponton	17

GHLIN

École fondamentale du Barigand	18
--------------------------------------	----

HARMIGNIES

École fondamentale	19
École maternelle	20

HAVRÉ

École fondamentale (Rue Victor Baudour)	21
École maternelle (Rue Doyen)	22
École maternelle (Rue Irma Fiévez)	23
École fondamentale (Rue Camille Toussaint)	24

HYON

École fondamentale	25
École maternelle	26

ire

JEMAPPES

École fondamentale d'Henry Pohl 27

JEMAPPES-FLÉNU

École maternelle (Place de la Citadelle) 28

École fondamentale (Rue Defrise) 29

École fondamentale de Robert André 30

École maternelle (Rue à Charrettes) 31

MAISIÈRES

École fondamentale des Epinois 32

NIMY

École fondamentale Edouard Mouzin 33

NOUVELLES

École fondamentale 34

OBOURG

École primaire de Saint-Denis 35

École maternelle de la Brisée 36

École fondamentale 37

SAINT-SYMPHORIEN

École fondamentale 38

VILLERS-SAINT-GHISLAIN

École maternelle 39


Coordonnées des partenaires de l'accueil extrascolaire (AES) communal ... 41

Accueil Temps Libre (ATL) - Extrascolaire 42

Accueil extrascolaire de Maisières 43

Plaines de vacances communales ÉTÉ 2024 44

Stages et activités extrascolaires 46



Des écoles de proximité où qualité pédagogique, projets culturels et sportifs font de vos enfants des êtres épanouis et des citoyens actifs !

L'enseignement communal montois, qu'il soit du niveau maternel, primaire, fondamental ou artistique défend les principes de neutralité et d'accessibilité à tous. Les projets des écoles se veulent respectueux de toutes les différences.

Chaque projet d'école veille à développer et à partager des valeurs communes : **le partage, l'entraide et le respect.**

Ces valeurs se retrouvent dans les pratiques pédagogiques par le biais de/du :

- ▶ la collaboration entre des classes d'un même niveau ;
- ▶ la prise en compte des rythmes de chaque élève ou de ses origines culturelles ;
- ▶ la remise en question d'enseignant(e)s pour trouver des solutions méthodologiques ou didactiques au service des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ;
- ▶ la mise en commun d'outils, de matériel, de compétences, ...
- ▶ l'entraide au sein des classes ;
- ▶ ...

Même si chaque école a sa spécificité, chacune s'engage à ce que l'élève soit inclus dans un parcours de réussite et d'épanouissement personnel.



L'ÉCOLE COMMUNALE MONTAISE EST CELLE QUI VOUS PROPOSE

Diverses pratiques pédagogiques :

- ▶ développement des compétences transversales, en lien avec les référentiels du Tronc commun, afin d'accroître l'autonomie intellectuelle des élèves ;
- ▶ ouverture de l'école sur le monde extérieur afin de donner davantage de sens aux apprentissages (sorties extérieures, liens avec l'actualité...) ;
- ▶ activités favorisant la réussite, le dépassement de soi et la solidarité entre les élèves (pédagogie active par le jeu) ;
- ▶ environnement encourageant, compréhensif, confiant et permettant aux élèves de dépasser les difficultés rencontrées ;
- ▶ prise en compte de l'erreur comme source de progrès ;
- ▶ part de responsabilité laissée à l'élève dans le choix des démarches qu'il utilise / souhaite utiliser ;
- ▶ mise en œuvre de projets répondant à la fois aux attentes des élèves et aux objectifs d'apprentissage.
- ▶ prise en compte des acquis des élèves ;
- ▶ situations et/ou objectifs différents afin de répondre à la diversité (affective, cognitive, socioculturelle...) des apprenants mais en visant toutefois la maîtrise des attendus des référentiels ;
- ▶ activités de recherche au départ de situations complexes ;
- ▶ manipulations accompagnées d'une réflexion sur l'action menée ;
- ▶ développement du capital linguistique des élèves en vue d'élargir leur champ communicationnel ;
- ▶ l'immersion linguistique dans une de nos écoles, à partir de la 3^{ème} maternelle.



Participation à de nombreux projets :

- ▶ projets Erasmus (destinés à soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe) ;
- ▶ projets innovants favorisant la transition écologique, le développement durable, l'écologie, le respect de la nature ainsi que l'alimentation saine ;
- ▶ séjours pédagogiques (classes vertes, classes de neige) ;
- ▶ projets culturels (Parcours Education Culturel et Artistique) axés sur la créativité et la diversité ;
- ▶ projets artistiques (ORCW, Jeunesses musicales, Dynamusée, ...) ;
- ▶ projets avec des partenaires locaux et extérieurs (Bibliothèques, Académie de Musique, Théâtre, Provélo, Cap sciences, PSE, PMS, Pôles territoriaux, ...) ;
- ▶ participation à la vie associative (Carnaval, Ducasse, Festival du Printemps, ...) ;
- ▶ participation annuelle à des activités sportives et extérieures (journées de psychomotricité et de psycho-natation, cross interscolaire).

Des infrastructures de qualité :

- ▶ investissements permanents afin de se doter d'infrastructures modernes répondant à des critères forts en matière de transition écologique et de confort pour les équipes pédagogiques et leurs élèves ;
- ▶ construction de deux nouvelles écoles (Ghlin et Bois de Mons) ;
- ▶ projet d'un pôle scolaire aux Grands Prés (partenariat avec la Province du Hainaut et Héloira Kennedy) ;
- ▶ équipements numériques dans toutes les implantations.

Nos 32 implantations réparties sur l'ensemble du territoire permettent de répondre efficacement aux différents besoins d'accessibilité et souhaits de proximité recherchés par les parents.

Il y en a certainement une qui vous convient !

N'hésitez pas à prendre contact avec leur direction pour en apprendre davantage sur leur projet pédagogique et l'infrastructure d'accueil.

MONS

ACADÉMIE DE MUSIQUE, DES ARTS PARLÉS ET DE LA DANSE (ESAHR)

- **Direction** : Ségolène Dutrieux
- **GSM** : 0497 97 08 98
- **Tél.** : 065 56 11 00
- **E-mail** : infoacademiedemons@gmail.com
ou segolene.dutrieux4@gmail.com
- Rue des Cinq Visages, 6, 7000 MONS



L'Académie est un lieu de rencontre privilégié.

Des élèves de tout âge, de toute origine, de toute culture s'y croisent favorisant ainsi l'épanouissement de la personnalité de chacun.

Accessible de 5 à 77 ans et plus...

L'école propose des cours de mu-

sique : une vingtaine de cours d'instruments, le chant d'ensemble, le chœur d'enfants, l'histoire de la musique, la musique de chambre, les ensembles instrumentaux. Des cours de théâtre, de déclamation, d'orthophonie élocution et de danse classique sont également dispensés.

Les élèves ont l'occasion de prêter dans différents lieux comme le Théâtre Royal, les salles de MARS ainsi que dans des lieux parfois insolites.

Cours gratuits jusqu'à 12 ans (possibilité d'exemption du droit d'inscription pour les + de 12 ans), accessible aux débutants, professeurs diplômés des Écoles Supérieures des Arts.

MONS

ÉCOLE FONDAMENTALE D'ACHILLE LEGRAND

- **Direction** : Pol DOYE
- **GSM** : 0497 97 08 02
- **Tél.** : 065 56 11 60
- **E-mail** : poldoye@ecoleachillegrand.be
- Rue Achille Legrand, 12, 7000 Mons

Un climat convivial favorisant les liens forts entre élèves, enseignants, parents et acteurs extérieurs.



Extrascolaire

- Agréé  UNION NATIONALE DES ÉCOLES
- De 7h00 à 17h30
- Partenaires : ENFANCE SOLIDARIS - GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL ENFANCE SOLIDARIS

qui propose un accueil de 15h30 à 19h30 et le mercredi de 12h30 à 19h30.

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.

Autres activités

langues, théâtre, psychomotricité, danse et arts martiaux.





ÉCOLE FONDAMENTALE DES ARQUEBUSIERS

- **Direction** : Alexandre PLINGUIER
- **GSM** : 0497 97 08 00
- **Tél.** : 065 56 11 20
- **E-mail** : ecole.arquebusiers@ville.mons.be
- Rue des Arquebusiers, 3, 7000 Mons

A proximité du centre-ville et des activités culturelles, de la bibliothèque et du patrimoine architectural.



Extrascolaire

- Agréé  UNION DE LA MATHÈSE DE LA MATHÈSE
- De 6h30 à 18h00
- Mercredi : 12h05 à 17h30
- Partenaires : L'ENFANT-PHARE GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL « L'Enfant-Phare »

qui propose, sur place, une école de devoirs le lundi, mardi, et jeudi de 15h30 à 17h30, ainsi que le mercredi de 12h00 à 17h30, activités diverses.

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.

MONS



ÉCOLE FONDAMENTALE DES CANONNIERS

- **Direction** : Virginie WIBIER
- **GSM** : 0497 97 08 01
- **Tél.** : 065 56 11 81
- **E-mail** : virginie.wibier@gmail.com
- Rue des Canonniers, 1/Z, 7000 Mons

Diversité socioculturelle propice à l'épanouissement de chaque élève.



Extrascolaire

► Agréé 

► De 6h30 à 18h00

► Partenaires : ENFANCE SOLIDARIS - L'ENFANT-PHARE - GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL ENFANCE SOLIDARIS

qui propose un accueil de 15h30 à 19h30 et le mercredi de 12h30 à 19h30. Les enfants sont acheminés via un rang vers l'école Achille Legrand.

Collaboration avec l'ASBL « L'Enfant-Phare »

qui propose, sur place, une école de devoirs le lundi, mardi, et jeudi de 15h30 à 17h30, ainsi que le mercredi de 13h00 à 17h30, activités diverses.

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.

Autre activité : cirque



ÉCOLE FONDAMENTALE DU ROSSIGNOL

- **Direction** : Florence DEBAIZE
- **GSM** : 0497 97 08 03
- **Tél.** : 065 56 11 40
- **E-mail** : florence.terrasi@gmail.com
- Rue du Rossignol, 12, 7000 Mons

Au centre du patrimoine montois.

Extrascolaire

- Agréé  **ONE**
OFFICE DE LA NÉCESSAIRE
DE LA MONTAGNE
- De 7h00 à 18h00



MONS



ÉCOLE FONDAMENTALE DU TRIEU

Direction : Laurence GARRITSEN

► **GSM** : 0497 97 08 04

Tél. : 065 56 12 00

E-mail : garritsen@hotmail.be

► Avenue Général de Gaulle, 154,
(Trieu), 7000 Mons

École de quartier entre cité historique et environnement rural.

Extrascolaire

► Agréé  **ONE**
UNION NATIONALE DES ÉCOLES

► De 7h00 à 18h00

► Partenaire : GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL

« Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.





ÉCOLE FONDAMENTALE DU PARC DU BOIS DE MONS

Direction : Andrée DUMOULIN

- ▶ **GSM** : 0497 97 08 12
- Tél.** : 065 56 12 70
- E-mail** : andree.dumoulin@skynet.be
- ▶ Cité du Parc du Bois de Mons, 7000
Mons

École à caractère familial de quartier.

Nouvelle infrastructure à venir.



Extrascolaire

- ▶ Agréé **ONE**
PROFESSEUR DE LA RÉGION WALLONNE ET DE BRUXELLES
- ▶ De 7h30 à 18h15
- ▶ Partenaire : GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.



ÉCOLE FONDAMENTALE DE LA BRUYÈRE

Direction : Sabine CORNUT

► **GSM** : 0497 97 08 09

Tél. : 065 35 20 23

E-mail : sabine.cornut@live.fr

► Chaussée du Roelux, 329 A, 7000
Mons (La Bruyère)

**École à caractère familial
de quartier.**

**Diversité socioculturelle propice à
l'épanouissement de chaque élève.**

Extrascolaire

► Agréé 

► De 7h30 à 18h00

► Partenaires : L'ENFANT-PHARE
GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL « L'Enfant-Phare »

qui propose, sur place, une école de
devoirs le lundi, mardi, et jeudi de
15h30 à 17h30, ainsi que le mercredi
de 12h05 à 17h30, activités diverses.

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de
l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi
de 11h30 à 21h30.

CUESMES



ÉCOLE FONDAMENTALE DES SORBIERS

► **Direction** : Jeannie VANDERMOLEN

► **GSM** : 0497 97 08 10

Tél. : 065 56 10 21

E-mail : jeannievandermolen@
yahoo.com

► Rue des Amandiers, 7033 Cuesmes

**École familiale de quartier dans
un cadre verdoyant.**

**Diversité socioculturelle propice à
l'épanouissement de chaque élève.**

Extrascolaire

► Agréé 

► De 7h30 à 17h30

► Partenaire : GALIPETTES JEMAPPES

**Collaboration avec l'ASBL
« Galipettes »**

qui propose un accueil à l'extérieur de
l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi
de 11h30 à 21h30.

CUESMES



ÉCOLE FONDAMENTALE DU CENTRE

- **Direction** : Linda PLACE
- **GSM** : 0497 97 08 0
- Tél.** : 065 56 10 60
- E-mail** : ec001170@adm.cfwb.be
- Rue Ferrer, 3, 7033 Cuesmes

**Diversité culturelle et sociale
propice à l'épanouissement des
élèves dans un cadre familial.**

Extrascolaire

- Agréé  **ONE**
OFFICE NÉCESSAIRE
D'ÉVALUATION
- De 7h30 à 17h30
- Partenaire : GALIPETTES JEMAPPES

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.





ÉCOLE FONDAMENTALE DU PONTON

- **Direction** : Laurence GARRITSEN
- **GSM** : 0497 97 08 04
Tél. : 065 33 90 57
E-mail : garritsen@hotmail.be
- Rue du Commandant Lemaire, 168
bis, 7033 Cuesmes

École à caractère familial de quartier.

Diversité socioculturelle propice
à l'épanouissement de chaque
élève.

Extrascolaire

- Agréé  **ONE**
OFFICE NÉCESSAIRE
D'ÉVALUATION
- De 7h15 à 17h30
- Partenaire : GALIPETTES JEMAPPES

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de
l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi
de 11h30 à 21h30.





ÉCOLE FONDAMENTALE DU BARIGAND

- ▶ **Direction** : Pascal SIMON
- ▶ **GSM** : 0497 97 08 07
Tél. : 065 56 17 10
E-mail : ecbarigand@hotmail.com
- ▶ Sentier du Vicaire, 1, 7011 Ghlin


École à caractère familial de quartier.

A proximité de la bibliothèque.

Diversité socioculturelle propice
à l'épanouissement de chaque
élève.

Nouvelle infrastructure à venir.

Extrascolaire

- ▶ Agréé  **ONE**
OFFICE NATIONAL D'ÉVALUATION
DU SCOLAIRE
- ▶ De 7h30 à 17h30
- ▶ Collaboration avec l'école de devoirs
ASBL «L'APRES QUATRE HEURES»

HARMIGNIES




ÉCOLE FONDAMENTALE

- **Direction** : Jeannie VANDERMOLEN
- **GSM** : 0497 97 08 10
- Tél.** : 065 56 10 00
- E-mail** : jeannievandermolen@yahoo.com
- Chaussée de Beaumont, 501
7022 Harmignies

École de village à caractère familial.

Extrascolaire

- Agréé  **ONE**
OFFICE DE LA NÉCESSAIRE
ET DE LA FORMATION
- De 7h15 à 18h00
- Les enfants sont acheminés via un rang entre les deux implantations d'Harmignies.

HARMIGNIES



ÉCOLE MATERNELLE

Direction : Jeannie VANDERMOLEN

► **GSM** : 0497 97 08 10

Tél. : 065 58 64 32

E-mail : jeannievandermolen@
yahoo.com

► Rue des Cailles, 2,
7022 HARMIGNIES

École de village à caractère familial.

Extrascolaire

► Agréé  **ONE**
ORGANISME NATIONAL
D'ÉVALUATION
DE LA QUALITÉ

► De 7h15 à 18h00

► Les enfants sont acheminés via un rang entre les deux implantations d'Harmignies.

HAVRÉ



ÉCOLE FONDAMENTALE


- **Direction** : Sabrina CACI
- **GSM** : 0497 97 08 11
- Tél.** : 065 56 12 60
- E-mail** : ecole.havre@ville.mons.be
- Rue Victor Baudour, 42,
7021 HAVRÉ

École familiale de village.

A proximité du bois et de grands axes routiers.

A proximité de la bibliothèque.

Extrascolaire

- Agréé  UNION NÉOFLANDAISE
- De 7h15 à 18h00
- Les enfants sont acheminés via un rang entre les trois implantations d'Havré.
- Partenaire : GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.

HAVRÉ



ÉCOLE MATERNELLE

- **Direction** : Sabrina CACI
- **GSM** : 0497 97 08 11
- **Tél.** : 065 56 16 32
- **E-mail** : ecole.havre@ville.mons.be
- Rue Doyen, 48, 7021 HAVRÉ

**Petite école à caractère familial
dans un cadre verdoyant.**

Extrascolaire

► Agréé **ONE**
CENTRE DE LA MÉMOIRE
ET DE LA VIEILLESSE

- De 7h15 à 18h00
- Les enfants sont acheminés via un rang entre les trois implantations d'Havré.
- Partenaire : GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.






ÉCOLE MATERNELLE

- **Direction** : Sabrina CACI
- **GSM** : 0497 97 08 11
- **Tél.** : 065 87 26 99
- **E-mail** : ecole.havre@ville.mons.be
- Rue Irma Fiévez, 189, 7021 HAVRÉ

Petite école à caractère familial dans un cadre verdoyant.



Extrascolaire

- Agréé 
- De 7h15 à 18h00
- Les enfants sont acheminés via un rang entre les trois implantations d'Havré.
- Partenaire : GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30

HAVRÉ-GHISLAGE



ÉCOLE FONDAMENTALE


- **Direction** : Florence DEBAIZE
- **GSM** : 0497 97 08 03
Tél. : 065 87 18 56
E-mail : florence.terrasi@gmail.com
- Rue Camille Toussaint, 66, 7021
HAVRÉ-GHISLAGE

A proximité de grands axes routiers.

Petite école dans un cadre agréable verdoyant.

Un climat convivial favorisant les liens forts entre élèves, enseignants, parents et acteurs extérieurs.

Extrascolaire

- Agréé 
- De 7h30 à 18h00

HYON

ÉCOLE FONDAMENTALE

- **Direction** : Anne GHILAIN
- **GSM** : 0497 97 08 08
- **Tél.** : 065 56 13 64
- **E-mail** : ecole.hyon@gmail.com
- Rue Louis Piérard, 1, 7022 HYON

A proximité du centre-ville de Mons.

Nouvelles infrastructures dans un cadre aéré et verdoyant.



Extrascolaire

- Agréé  **ONE**
- De 7h00 à 18h00
- Les enfants sont acheminés via un rang entre les deux implantations d'Hyon.
- Partenaires : GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.

Autres activités extrascolaires :

théâtre mercredi après-midi : accueil Extrascolaire proposé par un opérateur privé.

HYON

ÉCOLE MATERNELLE

Direction : Anne GHILAIN

► **GSM** : 0497 97 08 08

Tél. : 065 56 16 90

E-mail : ecole.hyon@gmail.com

► Parc Communal, 7022 HYON

École dans un cadre agréable et verdoyant.

Extrascolaire

► Agréé 

► De 7h00 à 18h00

► Les enfants sont acheminés via un rang entre les deux implantations d'Hyon.

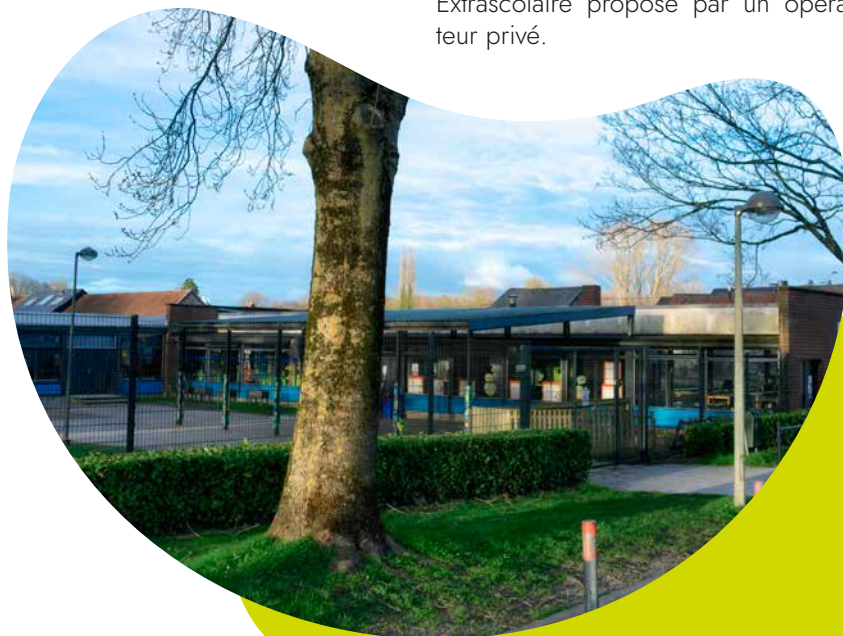
► Partenaires : GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.

Autres activités extrascolaires :

théâtre - mercredi après-midi : accueil Extrascolaire proposé par un opérateur privé.



JEMAPPES

ÉCOLE FONDAMENTALE D'HENRY POHL

Direction : Rosalba DIBENEDETTO

► **GSM** : 0497 97 08 06

Tél. : 065 56 14 80

E-mail : ec001172@adm.cfwb.be

► Rue du Couvent, 1, 7012 JEMAPPES

**Petite école à caractère familial
soucieuse d'émanciper chaque
élève et d'offrir un accès au
monde extérieur.**

**Une photo de l'école et une photo
du réfectoire.**



Extrascolaire

► Agréé  **ONE**
PROFESSEUR DE LA MATHÈSE

► De 7h30 à 18h00

► Partenaires : L'ENFANT-PHARE
GALIPETTES JEMAPPES

Collaboration avec l'ASBL « L'Enfant-Phare »

qui propose une école de devoirs le
lundi, mardi, et jeudi de 11h30 à
17h30, ainsi que le mercredi 12h15 à
17h30, activités diverses.

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de
l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi
de 11h30 à 21h30.

JEMAPPES-FLÉNU



ÉCOLE MATERNELLE

- **Direction** : Jeannie VANDERMOLEN
- **GSM** : 0497 97 08 10
- Tél.** : 065 56 14 60
- E-mail** : jeannievandermolenn@yahoo.com
- Place de la Citadelle, 10
7012 JEMAPPES

Petite école à caractère familial de quartier.

Extrascolaire

- Déclaré à l'ONE
- De 7h30 à 16h30
- Partenaire : GALIPETTES JEMAPPES

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.



ÉCOLE FONDAMENTALE

- **Direction** : Andrée DUMOULIN
- **GSM** : 0497 97 08 12
- **Tél.** : 065 56 15 20
- **E-mail** : andree.dumoulin@skynet.be
- Rue Defrise,
7012 JEMAPPES-FLENU

Petite école à caractère familial
de quartier.

Une photo de l'école.

Extrascolaire

- Agréé  OFFICE DE LA RÉGION
DE WALLONIE
- De 7h30 à 18h00
- Partenaire : GALIPETTES JEMAPPES

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de
l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi
de 11h30 à 21h30.

JEMAPPES-FLÉNU

ÉCOLE FONDAMENTALE DE ROBERT ANDRÉ

Direction : Chrystelle RAINOLDI

► **GSM** : 0497 97 08 13

Tél. : 065 56 15 40

E-mail : Bernard-rainoldi@hotmail.com

► Place Doods, 6
7012 JEMAPPES-FLÉNU

École en immersion linguistique.

A proximité de la bibliothèque.

A proximité de grands axes routiers.

Extrascolaire

► Agréé  OFFICE DE LA MARIAGE
ET DE LA MARIAGE

► De 7h30 à 17h30

► Partenaires : L'ENFANT-PHARE
GALIPETTES JEMAPPES

Collaboration avec l'ASBL « L'Enfant-Phare »

qui propose, sur place, une école de devoirs le lundi, mardi, et jeudi de 15h30 à 17h30, ainsi que le mercredi de 12h30 à 17h30, activités diverses.

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.





ÉCOLE MATERNELLE

Direction : Chrystelle RAINOLDI

► **GSM** : 0497 97 08 13

Tél. : 065 82 38 38

E-mail : Bernard-rainoldi@hotmail.com

► Rue à Charrettes
7012 JEMAPPES

Petite école familiale.

Extrascolaire

► Agréé 

► De 7h30 à 17h30

► Partenaires : L'ENFANT-PHARE
GALIPETTES JEMAPPES

Collaboration avec l'ASBL « L'Enfant-Phare »

qui propose, sur place, une école de devoirs le lundi, mardi, et jeudi de 15h30 à 17h30, ainsi que le mercredi de 12h30 à 17h30, activités diverses.

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.



MAISIÈRES



ÉCOLE FONDAMENTALE DES EPINOIS


Direction : Andrée DUMOULIN

- ▶ **GSM** : 0497 97 08 12
- Tél.** : 065 56 13 30
- E-mail** : andree.dumoulin@skynet.be
- ▶ Cité des Epinois, 77,
7020 MAISIÈRES

**École à caractère familial dans un
cadre verdoyant et spacieux.**

A proximité de grands axes routiers.

Extrascolaire

- ▶ Agréé 
- ▶ De 7h00 à 18h00
- ▶ Mercredi : un accueil extrascolaire centralisé est organisé de 12h15 à 17h30 au sein de l'école.

NIMY




ÉCOLE FONDAMENTALE

- **Direction** : Sabine CORNUT
- **GSM** : 0497 97 08 09
- **Tél.** : 065 56 13 80
- **E-mail** : sabine.cornut@live.fr
- Rue Mouzin, 29, 7020 NIMY

École à caractère familial de village.

Extrascolaire

- Agréé  **ONE**
OFFICE NÉCESSAIRE ÉDUCATION
- De 7h00 à 18h00
- Collaboration avec l'école de devoirs ASBL «REINE ASTRID»



NOUVELLES




ÉCOLE FONDAMENTALE

- **Direction** : Pascal SIMON
- **GSM** : 0497 97 08 07
- **Tél.** : 065 56 15 61
- **E-mail** : ecarigand@hotmail.com
- Rue du Comte, 13
7022 NOUVELLES

École à caractère familial dans un cadre verdoyant.

Extrascolaire

- Agréé  **ONE**
UNION DE LA NÉCESSAIRE
DE LA NÉCESSAIRE
- De 7h15 à 17h30
- Mercredi : de 12h05 à 17h30

OBOURG



ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-DENIS


- **Direction** : Rosalba DIBENEDETTO
- **GSM** : 0497 97 08 06
- **Tél.** : 065 56 14 20
- **E-mail** : ec001172@adm.cfwb.be
- Place de St-Denis, 34
7034 OBOURG

Petite école à caractère familial de village.

A proximité du bois et des étangs.

Diversité socioculturelle.

Extrascolaire

- Agréé  UNION NATIONALE DES ÉCOLES DE LA MARIÈRE ET DE LA WILHEM
- De 7h00 à 18h00
- Mercredi : Un accueil centralisé avec transport est organisé de 12h15 à 17h30 dans le cadre du projet d'accueil de l'A.E.S. du mercredi après-midi de Maisières.

OBOURG

ÉCOLE MATERNELLE DE LA BRISÉE

- **Direction** : Rosalba DIBENEDETTO
- **E-mail** : ec001172@adm.cfwb.be
- Rue Brisée, 91, 7034 OBOURG


Petite école à caractère familial dans un cadre de verdure agréable.

Diversité socioculturelle.

A proximité du bois et des étangs.



Extrascolaire

- Agréé  UNION NÉOFLANDAISE
DE CRÉCHELIERES
- De 7h00 à 18h00
- Mercredi : un accueil centralisé avec transport est organisé de 12h15 à 17h30 dans le cadre du projet d'accueil de l'A.E.S. du mercredi après-midi de Maisières.




ÉCOLE FONDAMENTALE

- ▶ **Direction** : Sabine CORNUT
- ▶ **GSM** : 0497 97 08 09
- ▶ **Tél.** : 065 56 14 00
- ▶ **E-mail** : sabine.cornut@live.fr
- ▶ Rue des Écoles, 52-54
7034 OBOURG

École spacieuse dans un cadre de verdure agréable.

Extrascolaire

- ▶ Agréé  UNION NATIONALE DES ÉCOLES
ET DES COLÈGES
- ▶ De 7h00 à 18h00
- ▶ Mercredi : un accueil centralisé avec transport est organisé de 12h15 à 17h30 dans le cadre du projet d'accueil de l'A.E.S. du mercredi après-midi de Maisières.

SAINT-SYMPHORIEN



ÉCOLE FONDAMENTALE

Direction : Christophe DEBOUCK

► **GSM** : 0497 97 08 14

Tél. : 065 56 15 80

E-mail : christophe.debouck@ville.mons.be

► Rue François Marcq, 4
7030 SAINT-SYMPHORIEN

Nouvelles infrastructures au centre du village.

A proximité de grands axes routiers.

Une vue de la nouvelle infrastructure et une vue de la nouvelle salle de gym.

Extrascolaire

► Agréé 

► De 7h00 à 18h00

► Partenaires : GALIPETTES MONS

Collaboration avec l'ASBL « Galipettes »

qui propose un accueil à l'extérieur de l'école, de 5h30 à 21h30 et mercredi de 11h30 à 21h30.

Autres activités Extrascolaires proposées le mercredi après-midi :

théâtre par l'Académie de Musique (activité non payante).

VILLERS-SAINT-GHISLAIN

ÉCOLE MATERNELLE

- **Direction** : Alexandre PLINGUIER
- **GSM** : 0497 97 08 00
- Tél.** : 065 56 10 10 -
- E-mail** : ecole.arquebusiers@ville.mons.be
- Chaussée du Roi Baudouin, 334
7031 VILLERS-SAINT-GHISLAIN

Petite école à caractère familial, dans un cadre de verdure agréable.

Extrascolaire

- Agréé  **ONE**
ÉCOLE DE L'ARRONDISSEMENT
DE VILLERS-SAINT-GHISLAIN
- De 7h15 à 17h30





COORDONNÉES DES PARTENAIRES DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES) COMMUNAL

Ceux-ci ayant une reconnaissance de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) qui organisent un accueil parallèlement à l'AES communal et/ou un accueil flexible sont les suivantes :

ASBL Enfance SOLIDARIS

- ▶ A.E.S.2 flexible
- ▶ 068/84.84.92
- ▶ elea.315@solidaris.be

ASBL «REINE ASTRID»

- ▶ École de devoirs :
- ▶ 0476/57 07 89
0498/54 19 50
- ▶ info@eddra.be
edd.reineastrid@gmail.com

L'Enfant-phare asbl

- ▶ École de devoirs :
- ▶ Tél. : 065 76.59.30
- ▶ secretariat@enfant-phare.be

Galipettes asbl

- ▶ A.E.S.2 flexible
- ▶ **Mons (Epinlieu)**
Tél. : 065 35.25.86
galipettes.mons@outlook.com

Jemappes

- ▶ Tél. : 065 56 13 50
galipettesjemappes@outlook.com

ASBL «L'APRES QUATRE HEURES»

- ▶ École de devoirs :
- ▶ 0488/35 89 63
- ▶ eddlapres4h@gmail.com

La démarche d'inscription auprès de ces opérateurs partenaires est de la responsabilité de la (des) personne(s) qui confie(nt) l'enfant.

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) EXTRASCOLAIRE

COORDINATION DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

Dans chaque commune, c'est un relais pour les professionnels et les familles concernés par l'accueil et l'animation des enfants en-dehors du temps familial et d'enseignement.

- Je travaille jusque 18h. Existe-t-il des solutions d'accueil pour mes enfants ?
- Les vacances arrivent, avez-vous des idées pour mon enfant ?
- J'aimerais organiser des ateliers pour enfants. Je peux ?
- J'ai 10 ans et je m'ennuie le mercredi après-midi. Quelle activité pourrais-je faire ?
- Y-a-t-il une plaine de vacances, un club sportif dans ma commune pour mon enfant de 6 ans ?
- Je suis directeur d'école ou responsable de projet. Qui peut m'aider pour mon accueil ?
- Je souhaiterais suivre une formation Extrascolaire. Comment dois-je m'y prendre ?
- C'est quoi une CCA ? Un programme CLE ?
- ...

La coordination ATL est là pour répondre à vos questions : Coordination Accueil Temps Libre (ATL)

- Service Extrascolaire
- Rosa Parks - Rue Chanoine Puissant 2 (4ème étage) 7000 Mons
- T. +32 (0)65 40 58 07 - +32 (0)492 91 90 79 - +32 (0)471 34 10 97
- Extrascolaire@ville.mons.be
- www.mons.be/vivre-a-mons/education/Extrascolaire



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE MAISIÈRES



Un projet d'accueil Extrascolaire communal centralisé, avec organisation d'un transport, est organisé le mercredi après-midi au sein des locaux de l'école communale située à la Cité des Epinois à Maisières.

Ce projet avec transport est destiné aux enfants de l'enseignement fondamental, tous réseaux confondus, des écoles de Saint-Denis, Obourg et Maisières uniquement.

Néanmoins, si la capacité de l'accueil le permet, l'accueil d'autres enfants qui fréquentent un établissement scolaire établi sur le territoire de la commune et/ou enfants qui résident sur le territoire communal peut être évalué et autorisé par le Pouvoir organisateur. Dans ce cas, le transport sera pris en charge par le parent. Rappelons que seuls les enfants qui auront été inscrits peuvent participer à l'accueil.

- ▶ Inscription ou informations complémentaires auprès du service Extrascolaire.
- ▶ www.mons.be/vivre-a-mons/education/Extrascolaire

PLAINES DE VACANCES COMMUNALES ÉTÉ 2024

Chaque année, 4 plaines de vacances communales ouvrent leurs portes durant la période des vacances d'été.

Du 09/07 au 02/08/24 :

3 plaines* accueillant des enfants âgés de 2.5 ans à 12 ans inclus :

À Cuesmes

- rue Ferrer 3 à 7033 Cuesmes - École communale du Centre

À Ghlin

- sentier du Vicaire 1 à 7011 Ghlin - École communale Barigand

À Havré

- Rue Doyen 48 à 7021 Havré - École communale Doyen

*Les enfants ayant une déficience légère, des troubles du comportement légers ou des besoins spécifiques pourront être accueillis selon certaines conditions indiquées dans le règlement du projet d'accueil.

Du 22/07 au 02/08/24 :

1 plaine dite adaptée* qui s'adresse aux enfants âgés de 3 à 15 ans inclus, porteurs d'une déficience (mobilité réduite, handicap mental, moteur, sensoriel, spectre autistique, ...) :

À Ghlin

- Rue du Temple 2 à 7011 Ghlin - Centre Provincial d'Enseignement Spécialisé de Ghlin (CPESM)

* organisée en partenariat avec la Province de Hainaut.



VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT À UNE PLAINE DE VACANCES COMMUNALE ?



Complétez le formulaire en ligne via le QR Code*
ou via www.mons.be/vivre-a-mons/education/Extrascolaire

**Les inscriptions sont ouvertes
du 26.04.24 au 14.06.24**

* Réservation obligatoire via le formulaire

Retrouvez toutes les informations pratiques (projets d'accueil, circuits de bus, repas, etc.) sur www.mons.be/vivre-a-mons/education/plaines-de-vacances-communales

NOUS VOUS SOUTENONS DANS LA DÉMARCHE D'INSCRIPTION EN LIGNE :

- ▶ Par téléphone : 065 41 23 12
- ▶ Par E-mail : plainesdevacances@ville.mons.be
- ▶ Au pôle d'accueil Ville-CPAS de Mons, rue Lamir 29-31 à 7000 Mons (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h).

STAGES ET ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

À LA RECHERCHE D'UN STAGE OU D'UNE ACTIVITÉ EXTRASCOLAIRE POUR VOTRE ENFANT ?



Téléchargez via
le QR CODE ou
www.mons.be

Le guide activités Extrascolaires :

<https://www.mons.be/que-faire-a-mons/accueil-temps-libre/accueil-Extrascolaire/brochure-2021light.pdf>

La brochure de stages :



www.mons.be/vivre-a-mons/education/extrascolaire/stages-et-activites-extrascolaires

<https://www.mons.be/vivre-a-mons/education/extrascolaire>

OBLIGATION DE DÉCLARATION D'ACCUEIL

Vous organisez des activités et stages à destination des enfants de moins de 12 ans ?

La première démarche obligatoire consiste à déclarer ses activités auprès de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Les règles d'application sont :

1. Tout qui organise l'accueil d'enfants de moins de 12 ans, de manière régulière, en dehors du milieu familial, doit se conformer à deux obligations :

- se déclarer préalablement à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

- se conformer à un code de qualité

2. De plus, tout qui accueille des enfants de moins de 6 ans, en dehors du milieu familial, sauf de manière occasionnelle doit obtenir l'autorisation préalable de l'ONE.

Il existe plusieurs exceptions à cette réglementation.

Si vous voulez en savoir plus sur la démarche de déclaration d'accueil, n'hésitez pas à aller faire un tour sur le site de l'ONE : www.one.be

www.mons.be/vivre-a-mons/education/extrascolaire



WWW.MONS.BE